

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

Marine Bazil personne liée à Olivier Bazil, Administrateur

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : LEGRAND

LEI : 969500XXRPGD7HCAFA90

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 13 juin 2023

LIEU DE LA TRANSACTION : Hors plateforme de négociation

NATURE DE LA TRANSACTION : Donation en ligne directe

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 0.0000 Euro

VOLUME : 20 000.0000

INFORMATIONS AGREGÉES

PRIX : 0.0000 Euro

VOLUME : 20 000.0000

**TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS OU SUR UNE ATTRIBUTION
D'ACTIONS GRATUITES OU DE PERFORMANCES :** NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 16 juin 2023

COMMENTAIRES :

Donation en ligne directe d'Olivier Bazil et de son épouse Marine Bazil (soumis au régime de la communauté universelle) en nue-propriété de 20 000 actions de la société LEGRAND à leur petit-fils Victor Bazil, fils d'Alexis Bazil, évaluées pour la totalité en pleine propriété, selon cours de clôture au 12 juin 2023, à la somme unitaire de 90,98 euros, soit 1 819 600,00 euros dont il y a lieu de déduire l'usufruit réservé par le donateur, Olivier Bazil, sur moitié évalué, eu égard à son âge, à 30% soit 272 940,00 euros, et dont

il y a lieu de déduire l'usufruit réservé par la donatrice, Marine Bazil, sur moitié évalué, eu égard à son âge, à 30% soit 272 940,00 euros.

Soit pour la nue-propriété de 20 000 actions, une valeur de 1 273 720,00 euros.

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. En application du règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le droit d'accès et le cas échéant, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement des données personnelles des personnes physiques les concernant, peut être exercé par courrier à l'adresse suivante : AMF - Délégué à la protection des données - 17 place de la Bourse, 75002 Paris ; et via le formulaire « données personnelles » accessible sur le site internet de l'AMF. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL."